

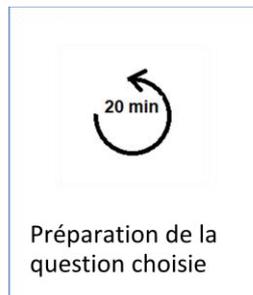
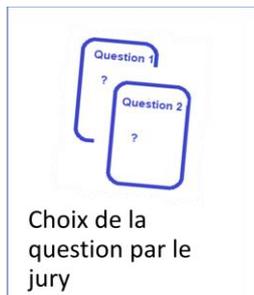
CHARTRE ACADÉMIQUE

ÉVALUER LE GRAND ORAL

Cette chartre s'adresse à tous les examinateurs de l'épreuve du Grand oral. Elle vise à assurer une équité de traitement des candidats dans l'académie. Elle précise les critères objectifs sur lesquels repose l'évaluation finale, critères élaborés à partir de la définition officielle de l'épreuve. Elle fournit des recommandations quant aux conditions de passation de cette épreuve en tenant compte des aménagements confirmés par le BO n°31 du 26 août 2021 dont sont extraites les citations du document.

Cette chartre préconise un cadre commun de réflexion qui laisse aux évaluateurs la marge de décision finale nécessaire pour apprécier au mieux la diversité des prestations des candidats.

Déroulement de l'épreuve



Temps 1: présentation de la question



La présentation se réalise debout, face au jury

- Le candidat présente la question choisie par le jury et y répond.
- Le candidat utilise le support éventuellement réalisé durant le temps de préparation.
- La présentation permet au candidat d'exposer les motivations qui ont conduit au choix de cette question, le sujet et la réponse à la question.

Temps 2: échange avec le candidat



Le candidat peut rester debout ou s'asseoir.

- L'échange se fait **en écho** à la présentation du candidat.
- Il s'agit d'une discussion, d'un échange entre le jury et le candidat.
- Il a pour objectif d'approfondir la réflexion du candidat et évaluer sa capacité d'argumentation.

Temps 3: échange sur le projet d'orientation



Le candidat peut rester debout ou s'asseoir.

- Le candidat présente le lien entre la question présentée et ses choix d'orientation.
- Le candidat expose la réflexion qu'il a menée sur son projet de poursuite d'étude et, le cas échéant, d'insertion professionnelle.
- Le jury pourra interroger le candidat sur ses motivations en lien avec son projet.

Modalités d'accueil du candidat

Le jury vérifie l'identité du candidat qui présente le formulaire académique (modèle en annexe) signé par les enseignants en charge des enseignements de spécialité et doit porter le cachet de l'établissement. Ce formulaire comporte les deux questions présentées par le candidat. Pour les candidats scolarisés, ces questions ont été élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs. La signature des enseignants sur le formulaire remis au jury témoigne de cet accompagnement.

Le jury procède au choix de la question. Il rappelle au candidat la durée du temps de préparation (20 minutes) et la possibilité de produire un support qui sera remis au jury au début de sa présentation ou qui pourra être conservé par le candidat lors de son exposé. Ce support n'est pas évalué mais le candidat peut y faire mention au cours de son exposé.

Spécificités des langues :

Dans le cas où le candidat choisit de s'exprimer en partie en langue de spécialité, la (ou les) question(s) qu'il propose au jury est (sont) libellée(s) dans les deux langues : en français et dans la langue de la spécialité.

Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité LLCER ou LLCE Anglais Monde Contemporain, le jury rappelle au candidat la possibilité de s'exprimer dans la langue concernée, mais uniquement partiellement dans les temps 1 et 2, le temps 3 devant s'effectuer entièrement en français.

A titre indicatif, le schéma ci-dessous permettra d'éviter la confusion et le mélange des langues :

Début de la présentation de la question en français afin de faciliter la compréhension de l'examineur non spécialiste

Suite et fin de la présentation en langue de spécialité

Première moitié de l'échange en langue de spécialité

Seconde moitié de l'échange en français (ce qui permet au candidat de poursuivre en français pour le troisième temps de l'épreuve)

À l'issue de la préparation, le jury rappelle au candidat les différents temps de l'épreuve, leur durée, et le prévient qu'il l'alertera quelques instants avant de l'interrompre, si besoin, afin de respecter le cadre temporel de l'épreuve. Il l'invite à présenter sa question et lance le décompte du temps à partir du moment où le candidat commence effectivement à parler.

Accueil des candidats à besoins particuliers :

Les candidats à besoins particuliers (notamment les candidats en situation de handicap) peuvent bénéficier d'aménagements pour cette épreuve (majoration du temps de préparation ou d'épreuve, aides techniques, interprète en langue des signes, etc.). Ces aménagements sont intégrés à la préparation de l'épreuve pendant l'année et sont signalés au jury.

Rappel des attendus pour les membres du jury

- **Adopter une posture professionnelle d'accueil et d'accompagnement de la parole des élèves** : il est important, lors de l'épreuve, de mettre en confiance le candidat, à la fois par la posture d'évaluateur, et par des modalités d'interrogation, qui s'ajustent le plus possible à la singularité de chaque candidat et de chaque question, au cours d'un échange constructif. Il importe donc d'adopter une attitude bienveillante et de privilégier des questions ouvertes.
- **Prendre en compte la spécificité de l'expression orale** qu'il convient de ne pas modéliser sur l'expression écrite : c'est bien un échange oral et authentique qui est visé, au cours duquel le candidat doit pouvoir vraiment s'exprimer. Il importe donc d'entrer dans un véritable dialogue et d'accepter une expression qui peut être imparfaite.
- **Ne pas faire du grand oral une épreuve de spécialité** : si les questions présentées par le candidat sont bien attachées à un programme de spécialité ou situées à un point de rencontre de ses deux enseignements de spécialité, l'épreuve n'est pas une vérification des acquis du programme de la (des) spécialité(s). Il s'agit, pour le jury d'amener le candidat « à préciser et à approfondir sa pensée » (BO n°31 du 26 août 2021). On peut donc, lors de l'entretien revenir sur les savoirs mobilisés par le traitement de la question mais l'enjeu n'est pas de contrôler d'une manière globale les savoirs liés à la spécialité.
La présence dans le jury d'un enseignant non expert soustrait le discours à un échange entre initiés.
- **Créer un espace de dialogue** : les échanges ne doivent donc pas prendre la forme d'un interrogatoire, mais permettre au candidat, de gagner en aisance et en lucidité sur les enjeux de la question présentée et de la réponse développée. Le grand oral est un espace de dialogue avec le candidat. Cela suppose de créer un terrain d'échange commun en maintenant une exigence d'intelligibilité et de clarté. Le jury doit prendre conscience de la façon dont la conduite de l'échange peut modifier les performances des candidats, pour assurer l'équité dans leur évaluation.
- **Identifier les biais qui peuvent fausser l'évaluation** : l'épreuve ne doit pas être réduite à un format unique de parole et doit laisser place à la diversité des élèves et de leurs compétences. Le travail sur l'oral est donc aussi un travail sur la qualité d'écoute nécessaire pour entendre le plus justement possible, en accueillant la diversité des voix des candidats. Il y a de multiples façons de « s'engager » dans sa parole et ce n'est pas forcément parler avec une assurance impérieuse de son sujet.
- **Accompagner la réflexion du candidat sur son parcours d'orientation** : le jury invite le candidat à présenter son parcours puis pose des questions afin de l'inciter à développer, à préciser ses idées. Les évaluateurs sont attentifs aux liens tissés entre les enseignements et la réflexion sur son orientation et son parcours, et en particulier, dans les filières technologiques qui le prévoient (STI2D, STL, STMG, ST2S) aux liens tissés entre les deux types de projets qui alimentent le grand oral, le projet technologique rebaptisé « étude approfondie » et le projet d'orientation.

Points de vigilance :

Temps 1 :



Temps 1: présentation de la question

La présentation se réalise debout, face au jury

- Le candidat présente la question choisie par le jury et y répond.
- Le candidat utilise le support éventuellement réalisé durant le temps de préparation.
- La présentation permet au candidat d'exposer les motivations qui ont conduit au choix de cette question, le sujet et la réponse à la question.

- **Spécificités de la voie technologique :** les questions « s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lesquels les programmes prévoient la réalisation d'une étude approfondie. » « Cette étude approfondie » correspond, dans certaines séries, au projet réalisé pendant l'année.
- Les questions présentées par le candidat lui permettent de construire une argumentation pour définir pour définir les enjeux de son étude, la mettre en perspective, analyser la démarche engagée au service de la réalisation ou expliciter la stratégie adoptée et les choix opérés en termes d'outils et de méthodes.
- **L'enjeu n'est pas d'évaluer la question en elle-même, question qui a déjà fait l'objet d'un suivi, mais la manière dont elle est traitée par le candidat.** L'objet de la première partie de l'oral est de répondre de façon argumentée à la question qui a été choisie par le jury parmi les deux questions présentées par le candidat. Ces questions sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal et mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond. C'est la pertinence de cette réponse qui est évaluée.
- Si l'exposé du candidat prend la forme d'une récitation de cours, le jury cherche, lors de l'échange, à mesurer si le candidat s'est approprié le sujet, plusieurs items de la grille d'évaluation étant impactés par une parole trop impersonnelle.
- **Les trois temps de l'épreuve ne se compensent pas.** Si l'exposé du candidat ne semble pas s'achever à l'approche de 5 minutes, le candidat est averti qu'il lui faut conclure. Le jury ne le laisse pas poursuivre au-delà du temps imparti. Si l'exposé du candidat est inférieur à 5 minutes, l'échange qui suit dure toujours 10 minutes.

Temps 2 :



Temps 2: échange avec le candidat

Le candidat peut rester debout ou s'asseoir.

- L'échange se fait **en écho** à la présentation du candidat.
- Il s'agit d'une discussion, d'un échange entre le jury et le candidat.
- Il a pour objectif d'approfondir la réflexion du candidat et évaluer sa capacité d'argumentation.

- **Il s'agit bien d'un temps d'échanges qui doit permettre d'évaluer la qualité de l'interaction.** Le candidat peut disposer du support écrit qu'il a conçu pendant le temps de préparation, ou utiliser le tableau à disposition dans la salle, si cela constitue une aide à sa

prise de parole, mais il doit veiller à donner toute la priorité à son échange avec le jury. Ce dernier le lui rappellera courtoisement si nécessaire.

- Afin de permettre au candidat de montrer toute sa valeur, il est **nécessaire de varier et de graduer le type de questions posées** en favorisant les questions ouvertes : plusieurs types de questions sont particulièrement bien adaptées à ce temps de l'épreuve :

- Demandes d'explicitation, de reformulation
- Demandes d'approfondissement, de précision d'un propos
- Questions relatives à la démarche du candidat, à son raisonnement
- Questions ouvrant des éléments de débat.
- Questions qui renvoient à un autre point du champ disciplinaire abordé durant le temps 1.

- **Si un candidat ne parvient pas à répondre aux questions** lors de l'échange même après reformulation, le jury peut l'inviter à revenir sur le choix de sa question, sur sa démarche, sur les difficultés rencontrées afin que le temps de l'entretien soit respecté.

- **Les deux professeurs conduisent l'épreuve à part égale et équilibrent leurs temps de parole dans le temps 2 comme dans le temps 3.** Dans le cas où le candidat choisit de s'exprimer en partie en langue étrangère, si l'un des examinateurs ne maîtrise pas la langue, il peut, au cours des échanges, poser des questions pour que l'élève lui fournisse des explications en français.

Temps 3 :



Temps 3: échange sur le projet d'orientation

Le candidat peut rester debout ou s'asseoir.

- Le candidat présente le lien entre la question présentée et ses choix d'orientation.
- Le candidat expose la réflexion qu'il a menée sur son projet de poursuite d'étude et, le cas échéant, d'insertion professionnelle.
- Le jury pourra interroger le candidat sur ses motivations en lien avec son projet.

- **Le candidat n'est pas pénalisé si la question traitée ne correspond pas à son projet d'orientation**, qui a pu évoluer, **ou si le projet d'orientation n'est pas encore clairement défini.** Il convient dans ce cas de prendre en compte, par exemple, la réflexion personnelle du candidat sur sa formation, sur les compétences et connaissances qu'il a développées dans et hors le lycée. L'évaluation du temps 3 ne prend pas en compte la performance scolaire dont témoigne le parcours ni la cohérence de celui-ci mais bien la réflexion de l'élève.

- Les interrogateurs veilleront à ne **pas évoquer spontanément les résultats obtenus sur Parcoursup** si le candidat lui-même n'en parle pas, afin de lui épargner d'avoir à commenter un éventuel échec.

- Même si la question traitée concerne **l'enseignement de spécialité LLCER ou LLCE** Anglais Monde Contemporain, le temps 3 de l'épreuve orale terminale doit se dérouler uniquement en français (voir p 2 « Spécificité des langues »)

Cadre commun de réflexion pour l'évaluation du Grand oral

L'évaluation est un geste professionnel qui comporte une composante humaine et ne peut pas être automatisé. Cependant, la prise en compte par tous les jurys de quelques éléments de réflexion communs favorisera l'équité de traitement des candidats.

- **Mener la réflexion collégialement** : les deux examinateurs n'ont pas de rôle attribué. Ils doivent se prononcer à la fois sur le fond et la forme de la présentation et de l'échange.

L'absence de barème indique que c'est bien la totalité de la prestation qui doit être évaluée globalement par les deux membres du jury ensemble, objectiver l'évaluation n'est pas la ramener à la juxtaposition d'observables parcellaires.

- **Utiliser la grille indicative nationale comme base de travail** : la grille d'évaluation est proposée en annexe du Bulletin Officiel du 31 août 2022. Elle constitue un outil national d'aide à l'évaluation. Cette grille permet d'apprécier de manière globale la pertinence de la prestation du candidat car elle combine cinq critères d'évaluation qui, corrélés entre eux, définissent des « profils » de réussite. Les examinateurs veilleront à avoir en tête les éléments de la grille pour écouter la prestation de l'élève et mener l'échange.

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances.	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.

- **S'accorder sur une note sur 20 en prenant appui sur ces descripteurs.** Chaque examinateur peut préparer individuellement son évaluation puis la partager avec l'autre membre du jury afin d'engager un dialogue en cas de divergences d'appréciation ; dans cette

situation, un examen précis et partagé des descripteurs fournis par la grille doit permettre de trouver un accord.

- **La plupart des profils des candidats seront intermédiaires et comprendront des niveaux de maîtrise différents selon les items.** Les profils théoriques présentés ci-dessous peuvent servir de points d'appui.

Excellente prestation	Bonne prestation	Prestation médiocre	Prestation déficiente
Majorité de descripteurs très satisfaisants	Majorité de descripteurs satisfaisants	Majorité de descripteurs insuffisants	Majorité de descripteurs très insuffisants
Note 17-20	Note 13-16	Note 08- 11	Note inf. à 07

- **Toute l'échelle des notes peut être utilisée.**

Il ne faut pas hésiter à attribuer un 20 à une prestation de très bon niveau.

Les notes inférieures à 05/20 doivent être réservées à des situations exceptionnelles : candidat refusant de faire un exposé initial ou faisant un exposé vraiment très court (moins de 2 minutes) ; candidat complètement mutique face aux questions des évaluateurs ; candidat faisant preuve d'une attitude et de réponses inappropriées par rapport aux critères de l'épreuve et au contenu de la question.

- Dans le cadre d'une **spécialité LLCER**, la note peut être modulée pour valoriser la performance de candidats effectuant **une partie de leur présentation des temps 1 et / ou 2 en langue vivante étrangère** (B2+ / C1 très satisfaisant, B2 satisfaisant, B1 insuffisant, A2 très insuffisant).

- **Évaluation des candidats à besoins particuliers.**

La grille d'évaluation indicative proposée dans les notes de service définissant l'épreuve doit être prise en compte également pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Le jury veillera cependant à adopter une attitude bienveillante et ouverte afin de permettre d'évaluer les objectifs de l'épreuve dans le respect des compétences spécifiques du candidat, par exemple en cas de trouble du langage.

Les membres des jurys peuvent se référer à la page du site académique dédiée au Grand oral : ils y trouveront toutes les références officielles, des conseils détaillés pour chaque partie de l'épreuve, des supports de formations, des outils optionnels d'aide à l'évaluation et des liens vers des ressources disciplinaires académiques.